

MISE EN COMPATIBILITE DU PLU

La commune d'Ondes a le projet avec la société TOTAL ENERGIE d'implanter un parc solaire photovoltaïque qui revêt un caractère d'intérêt général : productions d'énergies renouvelables.

Ce projet consiste à implanter et exploiter une centrale solaire au sol et flottante sur plusieurs parcelles appartenant à la commune se situant en zone NI et A du PLU.

Il est donc nécessaire de lancer une procédure de déclaration de projet pour la mise en compatibilité du PLU pour le projet de centrale photovoltaïque porté par la société Totale Energie.

[📄 Télécharger la délibération n° «22-6-43 Procédure déclaration projet initiative communale mise en compatibilité PLU.doc» \(50.5 Ko\)](#)

Par délibération n°23-1-11 en date du 24.02.2023, il a été décidé de lancer une concertation avec la population avant l'arrêt du projet.

Le dossier sera mis à disposition du public du 6 au 24 mars 2023 pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Le bilan de cette concertation sera présenté lors du prochain conseil municipal.

[📄 Télécharger l'avis de mise à disposition du dossier](#)